



Les ruptures envisageables en 2035

Atelier VIP

CDEC

publié le 19/07/2019

Engagement opérationnel

L'atelier réservé aux officiers généraux étrangers et français s'articulait autour de la question suivante : « L'environnement opérationnel envisagé en 2035 conduit à s'interroger sur la pérennité des principes hérités des penseurs militaires des siècles précédents. Quelles approches prospectives sont adoptées par les nations occidentales pour réfléchir à cette question ? ».

Les discussions ont porté en premier lieu sur l'environnement opérationnel à l'horizon 2035, c'est-à-dire le probable cadre d'engagement des forces armées en 2035 et, en second lieu, sur les conséquences de cet environnement sur la compréhension et l'application des principes de la guerre. Parmi les potentiels domaines de mutation de l'environnement opérationnel en 2035, quatre ont été proposés : les domaines **géopolitique, technologique, sociétal** et la prise en compte de **l'adversaire de 2035**.

Concernant **l'environnement géopolitique**, il a tout d'abord été souligné la profonde mutation de l'ordre international, qui concerne d'une part la mise à mal du multilatéralisme et d'autre part, un de ses corollaires, à savoir la résurgence de logiques d'empires. Considéré par certains comme un ordre des vainqueurs pour les vainqueurs, l'ordre international voit sa légitimité remise en cause par l'émergence de nouvelles puissances régionales dans les domaines économiques et technologiques. Autre point mis en exergue, et conséquence du premier, la désagrégation de l'ordre international passe aussi par l'affaiblissement des organisations et des instances de régulation internationales, en premier lieu concernant les armements (INF, New Start...).

En parallèle, ce sont aussi les logiques d'alliance qui seraient affaiblies à l'horizon 2035 par ces nouvelles tendances. En effet, la difficile convergence des priorités stratégiques en Europe du fait d'une perception divergente des menaces complique l'alignement des volontés politiques. Au sein même de l'OTAN, ces différences de perceptions sont palpables, avec une bascule des intérêts américains de l'Est de l'Europe à la zone indopacifique, alors que certaines nations d'Europe occidentale perçoivent la remontée

en puissance russe comme une menace existentielle.

D'autres quant à elles, appréhendent des menaces situées à la frontière sud de l'Europe et sont davantage préoccupées par les migrations de masses. Partant de ce constat, les intervenants ont unanimement rappelé la valeur de solidarité qui doit unir l'Alliance : il ne peut y avoir d'opposition entre les flancs Est et

Sud, il faudra faire « les deux en même temps ». Pour cela, les initiatives de coopérations complémentaires au sein de l'OTAN, de l'Union Européenne et de l'Initiative européenne d'intervention notamment, permettront une meilleure économie des moyens et une capacité commune d'action sur tout le spectre de crise.

Enchaînant sur **l'environnement sociétal de 2035**, les intervenants se sont interrogés sur le maintien d'une masse critique de recrues capable d'absorber l'impact d'un conflit de haute intensité au sein des armées occidentales. Plusieurs questions ont alors été abordées : le maintien de la rusticité et de l'aguerrissement (la capacité de résilience des soldats), de la tradition (pourquoi un soldat se bat et pourquoi il veut gagner). Car si la maîtrise de la haute technologie permettra certainement l'entrée dans les conflits de haute intensité, l'affrontement pourrait très vite basculer vers un environnement dégradé où la masse et la rusticité deviendraient primordiales pour emporter la décision. Mettant en avant les problèmes de recrutement et de fidélisation que connaissent les armées occidentales, certains intervenants ont évoqué le paradoxe des armées qui n'ont jamais été aussi populaires et aussi peu comprises.

Un des enjeux liés à la masse consisterait donc à dépasser la simple sympathie suscitée par les armées pour atteindre l'empathie. Un autre enjeu soulevé concerne la nécessaire prise de conscience par la population de l'importance des enjeux de défense. Face à une menace particulièrement diffuse, les opinions publiques occidentales pourraient trouver les efforts à consentir trop importants pour atteindre une paix durable. Un effort de communication stratégique, notamment face à la multiplication des actions de désinformation, s'imposerait donc pour réintégrer les enjeux de défense dans les préoccupations des sociétés occidentales. Troisième facteur de mutation de l'environnement opérationnel à l'horizon 2035, les **nouvelles technologies et leur impact sur la conduite de la guerre** ont été longuement discutées. Considérées unanimement comme la condition sine qua non de l'entrée dans un conflit de haute intensité, les nouvelles technologies ne devraient pas pour autant bouleverser la conduite de la guerre, malgré une transparence accrue du champ de bataille.

A ce sujet, d'aucuns ont rappelé que si les systèmes d'informations plus aboutis devraient permettre une meilleure image du champ de bataille, réduisant les opportunités de surprise, ces systèmes ouvrent également la voie à une « infobésité » dont l'ennemi pourrait tirer parti, et aboutir à des effets de surprise certes différemment obtenus mais toujours possibles. De plus, les rapports entre l'éthique et les nouvelles technologies ont également été abordés, notamment concernant les concepts de « soldat augmenté » (usage de la pharmacologie, transformation en « cyborg », etc.) et les systèmes d'armes autonomes, dont l'usage et la responsabilité interrogent. Partant du constat que toutes les sociétés n'ont pas les mêmes attaches éthiques et morales, les sociétés occidentales devront être prêtes à faire face à des adversaires qui n'auront peut-être pas les mêmes scrupules face au recours à ces technologies.

Dernier facteur susceptible d'évoluer d'ici 2035, la **compréhension de l'ennemi** a été largement débattue. Reconnaissant que nos armées sont désormais confrontées à des adversaires ayant de plus en plus recours à des approches indirectes voire hybrides, les intervenants ont rappelé la nécessité de combattre nos adversaires dans tous les

domaines et champs de la conflictualité. Cette capacité de compréhension des nouvelles formes de la conflictualité sera indissociable de la préservation de notre liberté d'action. Pour cela, une convergence entre les nations occidentales dans l'usage de tous les leviers d'actions possibles (économie, diplomatie, etc.) est indispensable.

Enfin, il a fallu répondre à la question de la pérennité des principes de la guerre face aux mutations de l'environnement opérationnel de l'horizon 2035. Il a été unanimement reconnu que **si les principes perdureraient, la façon de les appliquer en serait nécessairement influencée**, notamment du fait des nouvelles technologies. Ainsi, comment préserver la liberté d'action des échelons tactiques, quand les récentes innovations dans le domaine des technologies d'information permettent une connaissance en temps quasi réel pour l'échelon de commandement et une accélération de la prise de décision ? Plusieurs remarques corollaires ont été formulées. Il a en premier lieu été souligné la divergence des écoles clausewitzienne, caractérisées par l'adoption de principes « de la guerre » et jominienne, plutôt enclines à des principes « de la conduite de la guerre ». La méthode de planification otanienne, la COPD, est en ce sens une brillante convergence des deux écoles, en préservant leurs caractères inductif et déductif.

Deuxièmement, si ces principes étaient initialement pensés pour une dimension quasi exclusivement terrestre, ils doivent désormais être adaptés à toutes les dimensions, maritime, aérienne, spatiale et même cyber. L'application de ces principes, résultat d'une réflexion et d'activités purement humaines échappant parfois à la rationalité pure et au calcul, à une dimension parfaitement artificielle et logicielle comme le cyber, a d'ailleurs suscité de nombreuses interrogations.

L'atelier s'est finalement conclu sur la conviction commune que les évolutions et ruptures envisagées à l'horizon 2035 ne remettraient pas en cause l'intangibilité des principes, mais bien leurs procédés d'application et la définition de nouveaux effets tactiques et opératifs à réaliser.

Titre : CDEC
Auteur(s) : CDEC
Date de parution 13/07/2019

[DOCUMENT A TELECHARGER](#)
